2 JOURS

PILOTAGE, MANAGEMENT, RH ASSURANCES

GÉRER EFFICACEMENT LES SINISTRES

C0071

PUBLIC

Responsable de la gestion locative. Responsable d'agence. Cadre chargé de la souscription des contrats d'assurance du propriétaire bailleur.

OBJECTIFS

› identifier les principaux mécanismes de l'assurance habitation
› interpréter les clauses du contrat d'assurance
› utiliser les mécanismes de l'assuranc afin d'optimiser les relations entre le locataire, les intervenants internes à l'organisme et l'assureur
› conduire efficacement un dossier d'assurance de son point de départ à sa clôture afin d'optimiser les délais et les coûts.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques, réglementaires et de temps d'échanges. Des travaux sont proposés aux participants à partir de cas concrets et des contrats d'assurance.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

La gestion du sinistre de A à Z.

Lors de la survenance d'un sinistre, il est essentiel de se poser les bonnes questions afin de suivre efficacement le dossier, et ceci au regard des enjeux de chaque interlocuteur. Connaître et comprendre les règles de l'assurance permet d'optimiser les délais de traitement et les coûts relatifs à ces délais. Communiquer avec les assureurs et informer les locataires sur les principes en matière de sinistre permet d'éviter les litiges.

CONTENU

L'environnement de l'assurance

› qu'est-ce que l'assurance ? les différentes branches de l'assurance, la distribution de l'assurance
› qu'est-ce qu'un contrat d'assurance ? l'architecture du contrat d'assurance, les pièces contractuelles, le fonctionnement des clauses d'un contrat d'assurance
› quels sont les biens garantis dans les contrats d'assurance ? la notion de bâtiment assuré, les autres biens assurés

Les mécanismes du contrat d'assurance

› qui couvre quoi ? le champ d'application des contrats du locataire et du bailleur ainsi que leurs limites
› qu'est ce qui a changé depuis la loi ALUR ?
› les règles de la gestion des sinistres :
- quelles sont les pièces nécessaires au dossier ?
- comment faire sa déclaration de sinistre ?
- quelles sont les règles de l'expertise ?
- comment l'assureur indemnise-t-il ?
- comment gérer les refus ou les freins des assureurs ?

L'étude des garanties des contrats d'assurances

› l'étude des garanties dommages, pertes indirectes et frais annexes, des contrats du locataire et propriétaire :
- l'incendie
- le vol, le vandalisme
- les intempéries
- les intempéries
› le dégât des eaux
› la convention IRSI

Aborder les situations difficiles avec les locataires, les experts et les assureurs, en associant les techniques relationnelles et de négociation

› comment communiquer avec les locataires en matière d'assurance ?
› comment aborder les situations difficiles liées aux sinistres ?

ANIMATION

Sévrine RENÉ-DAVIDSEN, Consultante-formatrice en assurances.

DATES CLASSE VIRTUELLE

15 et 16 avril 2024
16 et 17 septembre 2024
9 et 10 décembre 2024

PRIX NET : 1530 EUROS - 14 h de formation
Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.
Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Victoria ESTEBAN - 06 60 98 97 91. **victoria.esteban@afpols.fr**
Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. ***referenthandicap@afpols.fr***